



Secrétariat général

Bureau de la coordination  
interministérielle

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### **Projet de construction d'un site hôtelier et résidentiel « Carib Inn » et rechargement en sable de la plage de l'Anse Champagne, présenté par la SEMAG**

La préfecture de la région Guadeloupe porte à la connaissance du public que, **du lundi 26 juillet 2021 au jeudi 26 août 2021 inclus**, il est procédé à la mairie de Saint-François à l'ouverture d'une enquête publique conjointe portant sur :

- la demande d'utilisation du domaine public maritime de Saint-François, pour la réalisation de travaux d'aménagement maritime localisés au droit des parcelles AW 58 et 59 (rechargement et décompactage de la plage sur la partie Est) et sur la parcelle AW 59 (pose d'un émissaire d'eaux pluviales) ;
- sur la demande de dérogation à la protection des espèces pour la construction d'un site hôtelier et résidentiel et le rechargement en sable de la plage ;
- sur le dossier de déclaration Loi sur l'eau.

Le dossier de demande d'autorisation et un registre d'enquête publique sont déposés à la mairie de Saint-François, **du lundi 26 juillet 2021 au jeudi 26 août 2021 inclus**, où les personnes intéressées peuvent consulter le dossier du projet **durant les jours ouvrables et aux heures normales d'ouverture des bureaux**. Le public peut aussi consulter le dossier sur le site internet de la préfecture, rubrique « publications », à la préfecture et à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre.

Pendant cette même période, les personnes intéressées peuvent consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le projet, sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet à la mairie de Saint-François ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-François, siège de l'enquête publique ou à l'adresse suivante :  
[enquetes-publiques971@guadeloupe.pref.gouv.fr](mailto:enquetes-publiques971@guadeloupe.pref.gouv.fr)

Pour être pris en compte, les correspondances et courriels doivent parvenir au plus tard **le jeudi 26 août 2021, date de clôture de l'enquête publique**.

Madame Hélène MEDINA, ingénieure principale, désignée en qualité de commissaire enquêteur, se tient à la disposition des personnes intéressées pour leur apporter les informations nécessaires sur le dossier et recevoir leurs observations écrites ou orales à la **mairie de Saint-François, de 9 h à 12 h**, les jours suivants : **lundi 26 juillet – mardi 03 août – mercredi 11 août – jeudi 19 août – jeudi 26 août**.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la préfecture de la région Guadeloupe, à la mairie de Saint-François, ainsi que sur le site internet de la préfecture, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est monsieur Alexandre AUBERTIN, (téléphone : 0590 93 23 90, adresse électronique : [a.aubertin@semag.fr](mailto:a.aubertin@semag.fr)).

Au terme de l'enquête publique, le préfet de la région Guadeloupe statue par arrêté, sur les demandes d'autorisation présentées par la SEMAG.

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général,

Sébastien CAUWEL